

**En 2023, les personnes reconnues handicapées sont près de deux fois moins souvent en emploi que l'ensemble de la population et, lorsqu'elles sont actives, près de deux fois plus souvent au chômage. L'effet de la crise sanitaire sur leur situation sur le marché du travail a été plus marqué et la reprise plus lente.**

### Les personnes reconnues handicapées sont nettement moins souvent en emploi

En 2023, les personnes âgées de 15 à 64 ans déclarant disposer d'une **reconnaissance administrative de handicap** (y compris incapacité permanente ou invalidité) sont nettement moins présentes que les autres sur le marché du travail : seules 39 % d'entre elles sont en **emploi** au sens du **Bureau international du travail (BIT)**, soit 1,7 fois moins souvent que l'ensemble des personnes du même âge (68 %) [*tableau 1*]. Dans cette population reconnue handicapée, la situation des femmes apparaît un peu plus favorable que celle des hommes, avec des **taux d'emploi** respectifs de 41 % et 38 % (contre 66 % et 71 % pour l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans).

En outre, le **taux de chômage** de la **population active** reconnue handicapée s'établit à 12 %, contre 7 % pour l'ensemble de la population, et est plus souvent de longue durée (5 % contre 2 %).

Sur le champ plus large de la **population reconnue handicapée ou limitée par un problème de santé durable**<sup>1</sup>, le taux d'emploi est de 52 %, soit un niveau intermédiaire entre celui des seules personnes reconnues handicapées et celui de l'ensemble des 15 à 64 ans. Le taux de chômage de cette population (11 %) est en revanche presque aussi élevé que celui de la population reconnue administrativement handicapée.

Sur le champ plus restreint des personnes qui se déclarent fortement limitées dans les activités que les gens font habituellement (**indicateur GALI**), la situation est très proche de celle observée parmi les personnes reconnues handicapées, avec un taux d'emploi de 38 %, un taux d'activité de 44 % et un taux de chômage de 13 %<sup>2</sup>.

### Pour en savoir plus

> **Collet, M.** (2023, octobre). [Le taux de chômage des personnes reconnues handicapées recule nettement entre 2015 et 2022](#). Dares, *Dares Focus*, 55.

### Entre 2015 et 2019, l'évolution des taux d'emploi et de chômage des personnes reconnues handicapées est comparable à celle de l'ensemble de la population

Entre 2015 et 2019, la participation au marché du travail des personnes reconnues handicapées évolue de manière très similaire à celle de l'ensemble de la population. Leur taux d'emploi progresse ainsi de 1,5 point (contre +1,7 point), passant de 36,1 % à 37,6 %, tandis que leur taux d'activité oscille autour de 44 % (*graphique 1*). Leur taux de chômage baisse de ce fait de près de 2 points, comme pour l'ensemble de la population, passant de 17 % en 2015 à 15 % en 2019 (contre une baisse de 10 % à 8 % pour l'ensemble).

### Un effet plus marqué de la crise sanitaire sur les comportements d'activité des personnes reconnues handicapées

L'impact de la crise sanitaire sur les comportements d'activité des personnes reconnues handicapées est plus important que pour le reste de la population : en 2020, leur **taux d'activité** recule de 2 points et leur taux d'emploi de 0,6 point (contre respectivement 0,6 et 0,3 point pour l'ensemble des 15 à 64 ans). La reprise de leur activité est en outre nettement plus lente et ne se manifeste qu'à partir de 2022 : leur taux d'activité ne retrouve son niveau d'avant-crise qu'en 2023 et la progression de leur taux d'emploi sur cette période reste moindre que celle observée sur l'ensemble de la population (+1,7 point contre +2,0 points). ■

<sup>1</sup> 5,8 millions de personnes sont limitées par un problème de santé durable, dont 2,2 millions sont reconnues handicapées.

<sup>2</sup> Plus précisément, parmi les 2,6 millions de personnes se déclarant fortement limitées dans leurs activités, les hommes ont un taux d'emploi de 37 % et les femmes de

39 % ; les hommes ont un taux d'activité de 43 % et les femmes de 46 %, et enfin les hommes ont un taux de chômage de 12 % et les femmes de 14 %. Parmi ces 2,6 millions de personnes, 1,4 million a une reconnaissance administrative du handicap.

**Tableau 1** Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes handicapées en 2023

En %

	Reconnaissance administrative de handicap			Reconnaissance de handicap ou limitation par un problème de santé durable <sup>1</sup>			Ensemble de la population		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux d'activité	46	44	45	58	59	58	71	77	74
Taux d'emploi	41	38	39	52	51	52	66	71	68
Taux de chômage <sup>2</sup>	11	13	12	10	12	11	7	7	7
...de longue durée	4	6	5	4	4	4	2	2	2
Effectifs (en milliers)	1 529	1 540	3 069	3 712	3 079	6 792	20 844	20 087	40 931

1. Voir **Population reconnue handicapée ou limitée par un problème de santé durable**, glossaire (annexe 2).

2. Le taux de chômage est calculé sur la population active âgée de 15 ans ou plus. Un chômeur de longue durée est à la recherche d'un emploi depuis au moins un an.

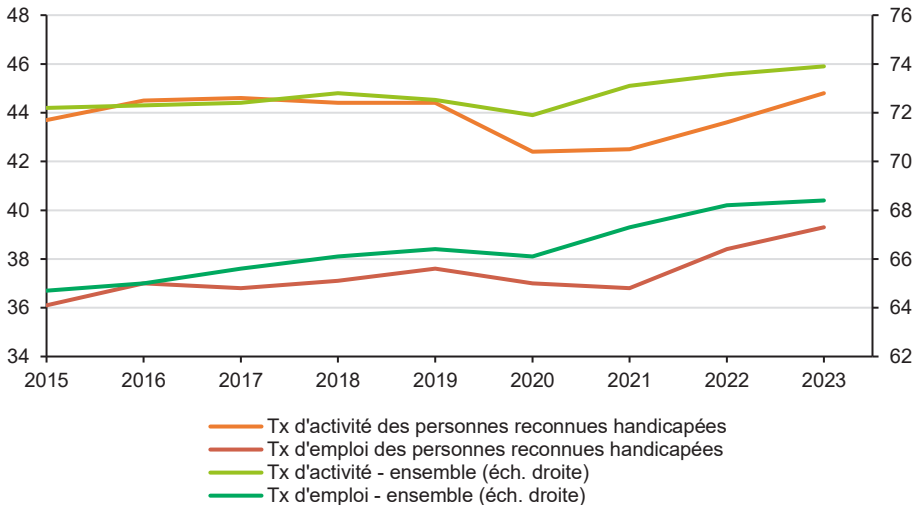
**Lecture** > En 2023, 38 % des hommes disposant d'une reconnaissance administrative de handicap sont en emploi.

**Champ** > France (hors Mayotte), population âgée de 15 à 64 ans, vivant en logement ordinaire.

**Source** > Insee, enquête Emploi 2023, calculs Dares.

**Graphique 1** Évolution entre 2015 et 2023 de la situation sur le marché du travail des personnes reconnues handicapées

En %



**Lecture** > En 2015, le taux d'activité des personnes disposant d'une reconnaissance administrative de handicap était de 43,7 %.

**Champ** > France (hors Mayotte), population vivant en logement ordinaire et âgée de 15 à 64 ans.

**Source** > Insee, enquêtes Emploi 2015 à 2023, calculs Dares.